



# Assemblée générale

Distr. limitée  
3 novembre 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatrième session Troisième Commission

Point 41 de l'ordre du jour

### Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires

#### Bosnie-Herzégovine, Égypte et Slovénie : projet de résolution

### Augmentation du nombre des membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

*L'Assemblée générale,*

*Prenant note* de la décision 2009/252 du Conseil économique et social, en date du 30 juillet 2009, relative à l'augmentation du nombre des membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

*Prenant note également* des demandes concernant l'augmentation du nombre des membres du Comité exécutif figurant dans la lettre, datée du 10 mars 2009, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>,

1. *Décide* de porter de soixante-dix-huit à soixante-dix-neuf le nombre des membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;

2. *Prie* le Conseil économique et social d'élire le membre supplémentaire à la reprise de sa session d'organisation de 2010.

---

<sup>1</sup> E/2009/47.

